

PAR COURRIEL

Québec, le 5 décembre 2024

Objet : Demande d'accès n° 2024-11-059 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 13 novembre dernier, concernant les documents suivants :

1. Les rapports des négociations concernant l'entrée en vigueur de la Loi instituant le Fonds bleu en 2023 ;
2. Les rapports non publiés de l'Institut de la Statistique du Québec sur la consommation d'eau potable par secteur (municipal, agricole et industriel) ;
3. Les documents relatifs aux fonds alloués pour le Fonds bleu.

Nous répondrons à votre demande point par point.

1. Pour ce qui est du premier point :

Après vérification, nous vous informons que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ne détient aucun document permettant de répondre à ce point de votre demande.

2. Pour ce qui est du deuxième point :

Après vérification, nous vous informons que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ne détient aucun document permettant de répondre à ce point de votre demande.

Par ailleurs, nous vous informons que ces renseignements relèvent davantage de l'Institut de la Statistique du Québec. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme :

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
Stéphanie Parent
Accès aux documents
Secrétaire générale
Secrétariat général et affaires juridiques
200, ch. Sainte-Foy, 5e étage Québec (QC) G1R 5T4
Tél. : 418 691-2409 #3200
stephanie.parent@stat.gouv.qc.ca

3. Pour ce qui est du troisième point :

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 13 de la Loi, les renseignements permettant de répondre à votre demande sont disponibles aux adresses suivantes :

- a) Les données financières du Fonds bleu sont présentées sous une rubrique spéciale dans le rapport annuel de gestion du ministère, disponible à l'adresse suivante :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/rapport-annuel-gestion-2023-2024-melccfp.pdf>

- b) Le document sur les comptes publics, produit par le ministère des Finances, contient également un état des finances du Fonds bleu à la page 397 et est accessible en ligne à l'adresse suivante :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Comptes-publics/FR/CPTFR_vol2-2023-2024.pdf

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Sarah Litalien, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel sarah.litalien@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 3